



PC n°247

Décembre 2022 à  
Février 2023

## Le Petit Cormoran

Bulletin de liaison  
des adhérents du GONM  
Groupe Ornithologique Normand

## Sommaire :

- Page 2 : Votre association
- Page 3 à 12 : Partager
- Pages 13 à 21 : Connaître
- Pages 22 à 26 : Protéger



*Grèbe huppé (Photographie Gérard Debout)*



# Votre association

## Contacter le GONm

**Adresse** : GONm 181 rue d'Auge 14000 CAEN

**Mail** : [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)

**Tél** : 02 31 43 52 56

## Adhésions 2023

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de l'année 2023.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Prélèvement automatique** : contactez le secrétariat au 02-31-43-52-56 ou par mail [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)
- **Paiement en ligne** : en cliquant sur la page d'accueil du site internet du GONm <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>
- **Par voie postale** : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion (téléchargeable sur la page d'accueil du site web).

## **Tarifs 2023 seront :**

- Adhésion simple pour l'année 2023 : 30€
- Adhésion membre familial : 10€
- Adhésion simple petit budget : 15€
- Adhésion de soutien : 45€ minimum
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15€ version papier, 10€ version numérique (ou 35€ pour les non-adhérents).

## **Avis aux adhérents ayant opté pour le prélèvement automatique**

J'ai été amenée cet été à reprendre entièrement le fichier des adhérents ayant opté pour le prélèvement automatique. Je me suis aperçue que les adhésions pouvaient être prélevées jusqu'au mois de novembre... ce qui pour une adhésion valant pour une année civile n'est pas très cohérent. Aussi, j'ai resserré le calendrier des prélèvements de janvier à mars, pour que vous soyez à jour de cotisation au jour de l'AG. J'ai partagé les adhérents en fonction des dates de 2022 à raison de 3 prélèvements par mois. Si vous souhaitez

savoir à quelle date, n'hésitez pas à me contacter et n'hésitez pas non plus à me prévenir de tout changement dans la nature de l'adhésion et de tout changement de coordonnées. Pour avoir choisi, moi-même, cette formule, je sais que j'ai pensé à le faire après avoir constaté une anomalie. Il vaut mieux anticiper.

Joëlle Riboulet <[joelleriboulet76@gmail.com](mailto:joelleriboulet76@gmail.com)>

## Rappels

- Site Internet du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)
- Forum du GONm : <http://forum.gonm.org>
- Facebook : [www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand](http://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)
- Liste de discussion : [https://framalistes.org/sympa/info/gonm\\_liste](https://framalistes.org/sympa/info/gonm_liste)

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Le prochain Petit Cormoran paraîtra : **en mars 2023**. Les textes devront nous parvenir avant le : **10 février 2023**.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm

### **Merci :**

Aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Joëlle Riboulet).

**Responsable de la publication** : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

### Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique. À ce titre, l'association peut recevoir des dons et des legs.

Si vous voulez aller plus loin, contactez Claire Debout au 06 85 66 15 32.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% à 75% du montant versé selon les cas, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Merci pour votre aide !

# Partager

## Contrat d'engagement républicain

Le GONm a souscrit le contrat d'engagement républicain. Nous nous sommes donc engagés à sept principes du CER présentés ci-après :

- Respect des lois de la République
- Liberté de conscience
- Liberté des membres de l'association
- Égalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la République

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le décret :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>



## Le GONm compte 1000 adhérents ... et plus

Un pas est franchi cette année par le GONm :

Le 1 000<sup>ème</sup> adhérent du GONm est Martin de Lajudie : bienvenue à lui et aux symboles qu'il représente : un adhérent jeune, preuve de notre capacité à nous renouveler, un adhérent de l'Orne, département peu représenté au sein de notre association.

## Se souvenir : Bernard Braillon

Il fut un temps où nous joignons au PC une fiche thématique ; une quinzaine de ces fiches a été éditée dont une consacrée à Bernard Braillon. Il était impensable de ne pas évoquer cette figure éminente du GONM à l'occasion de nos 50 ans. J'ai donc repris ci-après le texte et les photos parus dans cette fiche d'octobre 2006 à l'occasion de la commémoration des vingt ans du décès du fondateur de l'association.

### **Bernard Braillon, président - fondateur du GONM**

Bernard Braillon a été le pivot autour duquel le Groupe ornithologique normand s'est constitué ; il en fut l'animateur initial le plus déterminant et notre association vit encore, en grande part, sur les bases extrêmement solides qu'il a mises en place.

B. Braillon est né à Casablanca en 1932. De brillantes études le conduisent dans le laboratoire de physique d'Alfred Kastler (prix Nobel de physique en 1966) puis à Harvard où il est un des premiers à travailler sur la résonance magnétique nucléaire avec Bloembergen, prix Nobel de

physique en 1961, découvreur de la RMN (résonance magnétique nucléaire). Agrégé de physique, il devient enseignant à l'université de Caen en 1962 et poursuit ses recherches, utilisant pour cela, parmi les tout premiers, un ordinateur, il se fit même informaticien.

Ses loisirs l'ont conduit très tôt vers la nature et il commence véritablement l'ornithologie en 1957. Il s'abonne à des revues ornithologiques, suit des stages de baguage à Ouessant et effectue des observations personnelles tant en Normandie, que dans les Pyrénées à la recherche, déjà, du vautour percnoptère dont il deviendra rapidement un des spécialistes incontestés.

Après avoir créé le Centre de baguage, qui réunit les ornithologues normands de l'époque lors de stages qui ont lieu le 1<sup>er</sup> mai à Gattemare, il fonde, avec eux en 1972, le GONM.

Il fut président du GONM de sa création à novembre 1986, date à laquelle il démissionne volontairement pour passer la main, tout en restant administrateur.

Sa mort brutale le 26 décembre 1986 nous surprend tous et nous frappe de stupeur.



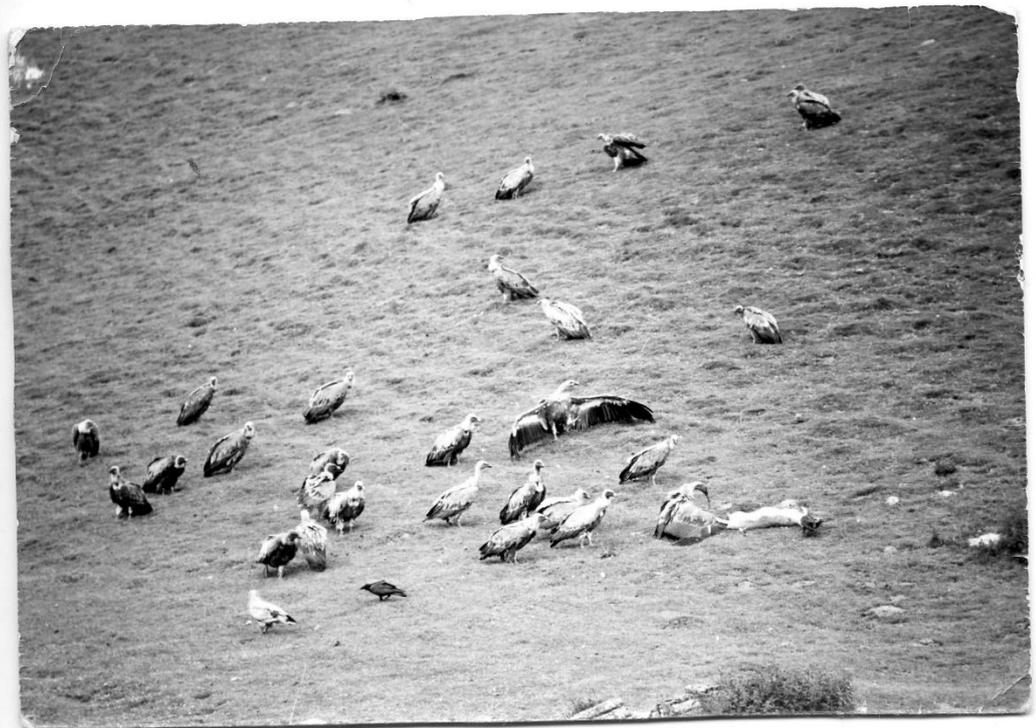
*Bernard Braillon et son fils à la Dathée, novembre 1980.  
Photo Binet*

En 1967, il crée avec quelques autres pionniers, le Bulletin du Centre régional de

La recherche par Bernard Braillon et les frères Terrasse des sites de nidification de vautour percnoptère dans les Pyrénées a débuté au cours des années 1960. Ses recherches, débutées en 1959, se sont poursuivies jusqu'à son décès en 1986.

C'est lui qui rédige la première synthèse consacrée au percnoptère. Parue à titre posthume, elle conclut à la stabilité de la population nicheuse au cours des 27 ans de son étude sur le versant nord des Pyrénées.

Braillon, B. 1987 - La nidification du Vautour percnoptère *Neophron percnopterus* sur le versant nord des Pyrénées, un suivi d'ensemble commencé il y a 27 ans. Actes du premier Colloque d'Ornithologie Pyrénéenne, Seix (Ariège). Acta Biol. Montana 7 : 101-113.



*Vautours à la curée,  
cliché utilisé par Bernard Braillon  
comme carte postale.  
Photo Bernard Braillon*

« Observateur scrupuleux et prudent » comme l'a souligné Jean-François Terrasse, il possédait en outre un talent exceptionnel d'organisateur qui l'a conduit à mettre en place un système de collecte (RSS, fiches de nids, ...) et de validation des données qui assoit d'emblée le crédit scientifique du GONm.

baguage, auquel succède en 1969 le Cormoran, notre revue scientifique.

Bernard Braillon était persuadé que l'ornithologie française ne pourrait se développer qu'avec l'essor de l'ornithologie pratiquée par les amateurs, dans des réseaux structurés, pouvant se poser comme les égaux des rares structures professionnelles : ce diagnostic est toujours d'actualité.

Sa rigueur scientifique ne l'empêchait pas d'être naturellement préoccupé de protection, il fut le premier conservateur de la réserve de Saint-Marcouf créée le 11 juillet 1967 par la section de la Manche de la SEPNBC, menée par Lucienne Lecourtois : à cette époque-là, la colonie de grands cormorans était sur le point de disparaître ! Il ne fallait pas remettre à plus tard son engagement : 40 ans après, le succès est là, patent et rend raison à ce protecteur des oiseaux, dont l'action concrète a porté ses fruits.



*Traversée de Saint-Vaast-la-Hougue vers Saint-Marcouf le 17 mai 1975 : de gauche à droite, Claire et Gérard Debout, Bernard et Catherine Braillon, Mme Alamargot et son fils. Photo Jacques Alamargot*

Son engagement pour la protection n'avait ensuite pas cessé puisqu'il était devenu au début des années 1980, trésorier du GRAPE (la fédération des associations d'environnement de Basse-Normandie).

L'activité ornithologique de Bernard Braillon en Normandie s'est tournée vers les colonies insulaires d'oiseaux de mer (Chausey, Saint-Marcouf), mais aussi les falaises du Bessin où il découvre les premiers fulmars. Ses activités de baguage lui permettent d'être parmi les premiers

témoins de l'implantation de la rousserolle verderolle.

L'ornithologie peut se pratiquer partout et à Caen, ses pas le conduisent à assister à l'implantation de la tourterelle turque dans la ville. Le baguage qu'il pratique va bien au-delà de la simple capture des oiseaux et de leur baguage : ainsi, il étudie avec un scrupule extrême, dans une étude dont on n'a pas revu d'équivalent depuis, la biométrie des hirondelles.

Mes premiers souvenirs de Bernard Braillon sont ceux d'un observateur soucieux du détail et de la précision : dans les Pyrénées, en 1974, face à un nid de percnoptère, prévoyant l'heure de l'envol du couveur et la direction qu'il allait prendre.

L'ornithologie, c'est aussi le plaisir du contact avec la nature la plus « brute » et la joie presque enfantine devant son spectacle saisissant, comme à Saint-Marcouf en mai 1975, au milieu des goélands et des cormorans, malgré les inconvénients de la traversée... !

Bernard Braillon, nous le voyions alors presque quotidiennement dans son bureau à l'Université qui était tout à la fois, la bibliothèque du GONm, son secrétariat, le lieu de stockage des fichiers, de confection du Cormoran, le standard, etc.

Accueillant, toujours prêt à nous écouter, à nous aider dans nos premiers pas et à nous montrer la voie.

Nous espérons que le chemin parcouru depuis, par l'association, lui fait honneur.

Gérard Debout

# Partager... nos 50 ans !

## LE GONM A 50 ANS EN 2022 !



### Prochains rendez-vous des mois à venir

- Samedi 26 novembre : à 9h30 à Mondeville, comment dessiner un oiseau ?
- Samedi 26 novembre : à 16 h, animation dans les réserves de la vallée de la Sée
- Samedi 3 décembre : à 15h30, animation dans les réserves de la vallée de la Taute
- Vendredi 9 décembre : Table ronde à Caen : rôle d'une association comme le GONm
- Dimanche 11 décembre : à 9 h, découverte des bernaches à ventre pâle à Regnéville

### Et pour notre anniversaire ... le GONm compte 1 028 adhérents ... à jour de cotisation

Outre le gros travail de reprise du secrétariat entrepris par Joëlle Riboulet, l'ensemble des actions menées cette année dans le cadre de notre 50<sup>ème</sup> anniversaire ont contribué à ce beau résultat : le franchissement de ce cap important : le cap des 1 000 adhérents. Au bilan des six premiers mois de l'année, présenté dans le précédent PC : 766 personnes avaient assisté aux 23 rendez-vous proposés, nous pouvons ajouter 9 nouvelles propositions entre début juillet et la mi-novembre qui ont été suivies par 553 personnes.



## Table ronde du 9 décembre 2022

A l'occasion de ses 50 ans, le GONm vous convie le 9 décembre 2022 à 14 h au Dôme à Caen à une table ronde :

"Le GONm, une association dans la société : science et protection".

Cette table ronde clôt l'année anniversaire des 50 ans de l'association.

Merci de vous inscrire pour assister à cet événement en adressant un mail à [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)  
Cordialement



### « Le GONm, une association dans la société : science et protection »

À l'occasion de ses **50 ans**, le GONm vous convie  
le **9 décembre 2022 à 14h**, au **Dôme**, sur la **presqu'île de Caen**,  
à une **TABLE RONDE** :

Les intervenants invités sont des personnalités qui ont croisé le chemin du GONm et qui viendront en témoigner :

- » **Philippe Antoine**, ancien Président de la SCI des Îles Chausey.
- » **Christophe Aulert**, Directeur délégué de la Délégation de la façade Maritime Manche mer du Nord à l'OFB.
- » **Gérard Clouet**, retraité Diren (puis DREAL) de Basse-Normandie.
- » **Pascal Galichon**, ancien directeur du développement durable et du pilotage du Grand Port Maritime du Havre.
- » **David Grémillet**, directeur de recherches au CNRS qui a fait sa thèse sur les cormorans à la réserve de Chausey.
- » **Thierry Lecomte**, ancien écologue au PNR des Boucles de la Seine normande, marais Vernier, président du CSRPN de Normandie.
- » **Jean-Philippe Sibley**, ancien Directeur de l'UMS PatriNat et Directeur de l'expertise au Muséum National d'Histoire Naturelle, secrétaire général de la SEOF.

Un goûter sera offert à la fin de cette table ronde, vers 17h.

Merci de vous inscrire pour assister à cet événement en adressant un mail à [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)



[www.gonm.org](http://www.gonm.org)

LE  
**DÔME**  
3 Esplanade S. Hessel  
14000 CAEN  
[www.ledome.info](http://www.ledome.info)



*Busard des roseaux (Photographie Jean-Marc Jansen)*

## Carolles, 24 et 25 septembre 2022 :

Les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022 ont permis les retrouvailles annuelles pour ce week-end à Carolles mais avec une particularité, ou plutôt deux : la première permettait de fêter la 20<sup>ème</sup> édition de cette rencontre axée sur les migrations, la deuxième s'inscrivait dans les manifestations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'association. Ce fut une réussite puisque ce sont 315 personnes qui ont fréquenté cette manifestation sur deux jours.

Un chaud soleil nous attendait au camping pour l'apéritif convivial offert par le GONm et nous avons eu le plaisir d'accueillir monsieur le maire de Carolles Miloud Mansour, soutien actif de notre association. Le repas convivial tiré du sac a réuni 65 personnes dont nos quatre conférenciers qui ont partagé le pique-nique en toute simplicité.

Les détails de ces quatre conférences sont consultables sur notre site dans le forum en suivant le lien :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=5&t=975&sid=5c51a4b9f7842f4438d3ee4e44f9c94a&p=8423#p8423>

Alain Chartier, Thierry Lecomte et Eric Buffetaut sont intervenus successivement sur trois sujets : 1/ le courlis cendré normand, sa migration et ses sites d'hivernage en Espagne et Portugal, 2/ la vache et l'oiseau, ou le rôle des herbivores vis à vis de certaines communautés aviaires, en particulier avec l'exemple de la gestion du marais Vernier, 3/ les oiseaux descendent-ils des dinosaures ?

Dimanche après-midi a clos ce week-end de conférences par un bilan impressionnant du réseau des 810 ha de réserve du GONm dans toute la Normandie, présenté par Gérard Debout, président du GONm. Ces conférences ont passionné plus de 135 personnes.

En fin d'après-midi, les résultats du concours Réserves que Philippe Gachet a organisé et lancé en début d'année ont permis d'admirer les réalisations photographiques, littéraires et artistiques des participants, qui ont été exposées dans la salle des fêtes de Carolles.

Un gagnant par catégorie a gagné un voyage en bateau sur la Rosée du soleil dans les marais de la Taute à la date de son choix.

Les trois gagnants sont Jean-Marc Jansen (photographie), Marie-Laure Jourdan (ode poétique), et Éric et Isabelle Gruet (broderie). Les autres participants ont été remerciés de leurs efforts par le don du livre de Gérard Debout : Où voir les oiseaux en Normandie.



*Philippe  
annonçant  
les  
résultats.  
photo J.  
Alamargot*

Les oiseaux n'ont pas été absents puisque ce sont 36 espèces différentes qui ont été notées, avec hirondelles de cheminée, bécasseaux sanderling, pinson, choucas et aussi puffins des Baléares, grand corbeau et faucon pèlerin.

Ce fut donc encore une fois un très beau week-end, bien fréquenté et réussi grâce à l'aide de Bernadette Miroudot, Maude Silly et Fabrice Cochard pour la plastification des affichettes et leur mise en place sur l'espace public, Joëlle Berthou, Philippe Gachet, Fabrice Cochard et d'autres nombreux, pour la mise en place et le rangement des tables et chaises du pique-nique et celui de la salle François Simon, Jean-Luc Brard, Maude Silly et Fabrice Cochard, Joëlle Berthou et Rosemary Chas pour les nombreux gâteaux et autres cakes, tous meilleurs les uns que les autres et bien appréciés de tous.

Et en toute fin, merci au GONm qui permet de tels évènements riches en rencontres et en intérêt. Nous souhaitons continuer cette action l'année prochaine et vous attendons nombreux. Notez déjà la date des 23-24 septembre 2023 sur vos agendas.

Claire Debout



## Oiseaux migrateurs : le week-end a fait le plein

**Carolles** — Les observations et conférences ont rassemblé ornithologues amateurs et confirmés, autour d'un constat alarmant sur l'avenir de la biodiversité, samedi 24 et dimanche 25 septembre.



Gérard Debout, a fait un focus sur les réserves gérées par le GONm dont il est le président. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Samedi 24 septembre au matin, sur les falaises de Carolles-Champeaux, longues-vues et jumelles étaient au cou des ornithologues amateurs et confirmés, venus observer le passage des passereaux sur l'un des sites de migration les plus fréquentés d'Europe.

« Environ 80 personnes nous ont rejoints sur le site ce matin et plus de 100 pour les conférences, un beau succès », soulignait Claire Debout, secrétaire du Groupement ornithologique Normand (GONm), organisateur de l'événement depuis vingt ans. Les conférences ont débuté par la restitution par Alain Chartier, d'une étude sur le Courlis cendré,



Après l'observation de la migration des oiseaux sur les falaises, un public nombreux était venu assister aux conférences organisées par le Groupe ornithologique Normand (GONm), samedi 24 et dimanche 25 septembre. | PHOTO : OUEST-FRANCE

espèce menacée au niveau mondial, sur ses comportements de migration.

### 810 ha de réserves

Puis c'est l'écologue Thierry Leconte qui pointait « le diktat de la charrue », qui mène à la diminution des surfaces de milieux ouverts, prairies, landes, etc., soulignant l'effet très positif sur la biodiversité, de l'élevage en pâturage, « nous avons besoin d'une trame agricole traditionnelle ».

Les premières réserves gérées par

le GONm datent de 1980, constituant maintenant un réseau de 810 ha, « dont 325 ha sont notre propriété », souligne Gérard Debout, président de l'association, « ce qui constitue une protection foncière, plus efficace pour la préservation des espèces ». Les autres sites font l'objet de conventions, avec des propriétaires privés, « comme l'archipel de Chausey », dans les réserves naturelles nationales et régionales, dans les espaces gérés par le Conservatoire

du littoral et des espaces naturels lacustres (CEL).

Malheureusement « ce dernier, comme le Département, nous évincent de certains sites », regrette Gérard Debout. Avec 1 000 adhérents, un patrimoine foncier estimé à 750 000 €, le GONm, qui fête ses 50 ans d'existence, fonctionne avec sept salariés, 20 conservateurs bénévoles sur un budget annuel de 500 000 €.

## Remplissage d'eau des mares à gabions en pleine sécheresse

Le site d'investigation :

<https://www.lepoulpe.info/> a publié début septembre cette information :

« La sécheresse en France n'aura échappé à personne cette année et la Normandie n'a pas été épargnée. Placé en alerte sécheresse maximale et toujours en crise, le département de la Manche s'est vu infliger de nombreuses mesures pour limiter la consommation de la précieuse ressource, comme encore récemment le 25 août avec de nouvelles restrictions d'eau visant les cultures maraîchères. » ...

Or, le 21 août, à l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, les gabions étaient bien remplis d'eau en raison des pompages faits au moment où il y avait des restrictions d'eau, les mares sèches depuis deux mois et le niveau des rivières au plus bas.

« Cette décision émane directement de la préfecture » ... Ainsi, pour alimenter en eau leurs gabions malgré la sécheresse, les chasseurs de la Manche ont dû en amont soumettre à la préfecture un plan de gestion collectif du niveau des mares pour la vallée de la Taute, de la Douve et de la Sève ... document (qui) a suscité des remous entre services de l'État en amont de sa validation par le préfet.

Ce plan, que *Le Poulpe* a pu consulter, est un simple cumul de volumes estimés, donnés par les propriétaires de gabions à la fédération de chasse de la Manche. « *C'est incompréhensible que la préfecture ait validé un plan de gestion si médiocre* », commente une source proche du dossier, au sein de l'administration. *Il n'y avait rien sur les surfaces d'évaporation, rien sur le milieu prélevé ni l'impact qu'engendre la prise d'eau dans le milieu naturel par exemple.* »

Selon les chiffres dudit document « la centaine de gabions autorisés à pomper de l'eau sur les 700 que compte la Manche a ainsi été remplie d'une équivalence d'environ 8000 piscines de taille moyenne » (sic).

Ce laxisme de l'administration se produit alors que, « dans le même temps », les inspecteurs de l'environnement de l'OFB nous cherchent des noises quant à la gestion de nos réserves, tant dans la vallée de la Sée que dans la vallée de la Taute.

Les zones d'étrépage réalisées, par exemple, pour mieux accueillir le phragmite aquatique en escale migratoire à la réserve du Cap ne conviennent pas à l'OFB, organisme d'État ...

État qui, dans le même temps, permet aux chasseurs de pomper l'eau des marais pour leurs mares : cherchez l'erreur.

Gérard Debout



*Gabion dans la vallée de la Taute. Photo Gérard Debout*

## GONm, Ornithologie, avec un O comme Ouverture

Le 10 septembre dernier, un nouveau refuge, décrit plus loin, a été inauguré à Hyenville, près de Montmartin-sur-Mer (50). La propriétaire, Nathalie Hédin, adhérente depuis 2014, a su transformer cette rencontre en une belle réunion de 28 participants en contactant ses amis, ses voisins, des adhérents du GONm...

Nathalie avait même préparé tartes aux pommes et cidre normand pour conclure la rencontre. Deux des participants ont signé la nouvelle carte d'adhésion de sympathisants ! Cette inauguration aurait pu compléter un peu plus loin la page des refuges du Petit Cormoran, mais elle trouve tout autant sa place dans la rubrique « vie de l'association » par la démonstration du rôle de la convivialité dans la vie du GONm.



La visite du site, condensé de paysage agricole traditionnel (bocage, chemins, prairies anciennes, zone humide, bosquets, ...) a permis de discuter de tout un éventail de sujets (vieux arbres, essences des haies, sources, entretien des déprises, valeur des prairies « maigres »).

Merci Nathalie et Alain, correspondant du refuge de la Martinière.

Voir sur le fil des refuges du forum message 407 à

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?p=8357&hilit=r%C3%A9seau+des+refuges#p8357>

Jean Collette

# Connaître

## Enquêtes au long cours

Enquêtes Tendances

15 décembre – 15 janvier ; 15 février – 15 mars ; [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)

## Grand comptage des oiseaux de jardin ou GCOJ-2022

Les 29 et 30 janvier 2022, 4925 observateurs ont scruté 3549 jardins et espaces publics (dont 1139 enregistrés par la LPO France, partenaire de cette enquête). Cette forte participation (1478 communes) permet à la Normandie d'avoir de nouveau la palme de la région française la plus mobilisée. Le Calvados reste en tête de tous les départements avec 1047 comptages. La Manche (avec 807 comptages) arrive 2<sup>ème</sup> sur le podium national. La Seine-Maritime (777 comptages), l'Orne (462 comptages) et l'Eure (456 comptages) complètent cet excellent résultat régional.

Cette réussite a été possible grâce à la 3<sup>ème</sup> édition du réseau animateurs "Initiation au Grand Comptage des Oiseaux de Jardin", composé de salariés et de bénévoles du GONM, ainsi que de nombreux partenaires soutenant l'opération :

la communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, le Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine, le Dôme, les élèves du BTS GPN de Sées, les Amis des Marais de la Dives, l'Association Faune et Flore de l'Orne, l'Association Caennaise des Étudiants Naturalistes, Bénouville Environnement, Go Élan, Plein Phare, Clos Measure aux Quatre Saisons, Bocage Perché, Naturellement Reully, le club Albatros, le CPIE Vallée de l'Orne, les CPN L'Appel Buissonnier, Port Mort, Robert Wood et la Société Écologique du Canton des Andelys.

54 animations ont été organisées sur toute la Normandie (53 en présentiel et 1 en virtuel), réunissant un total de 824 ornithologues en herbe. Pour rappel, l'objectif de ces rencontres est d'apprendre à identifier les

oiseaux communs et de se familiariser avec le protocole du comptage.

Au total, ce sont 72 espèces (39 proposées via le formulaire en ligne et 33 ajoutées par les participants) qui ont été observées dans des jardins ou autres lieux tels que parcs, écoles, plans d'eau, etc...

L'espèce la plus fréquemment observée en 2022, et pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, est le rouge-gorge familier (observé dans 83,4 % des jardins normands), suivi du merle noir (82,9 %) et de la mésange charbonnière (78,4 %), qui pour sa part détrône le moineau domestique (76,3 %).



Les trois espèces les plus abondantes en 2022 sont le moineau domestique (avec une moyenne de 6,5 individus par jardin), suivi de la mésange bleue (2,8), puis de la mésange charbonnière (2,5), qui ravit la troisième place au pinson des arbres (2,4).

Notons l'afflux d'une espèce nordique, le pinson du nord (observé dans 8 % des jardins en 2022, contre 2 % en 2021) qui, de ce fait, remonte de la 33<sup>ème</sup> à la 23<sup>ème</sup> place !

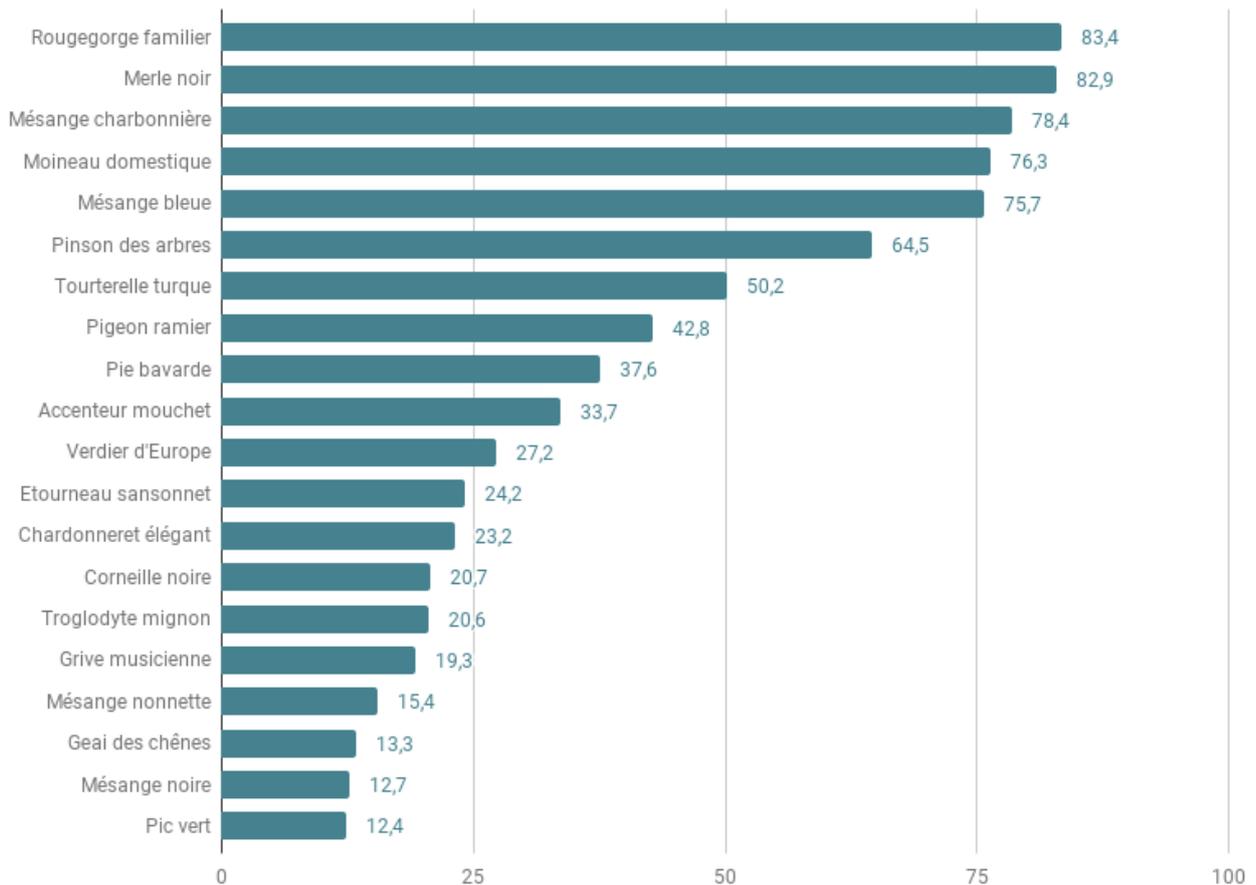
Un immense merci à la Région Normandie et à la ville de Caen pour leur soutien financier ; à Hugo Leclerc pour la coordination du réseau animateurs ; à Quentin Lesouef pour sa participation à la saisie des formulaires papier et au tri des données ; à Guillaume Debout pour le formulaire en ligne ; à Martin Billard pour l'aide au traitement des données ; aux photographes Pascal Bernardin, William Duvernoy, l'Oeil de Guimouth et Jacques Rivière pour leurs clichés ; à Romain Deschamps pour l'affiche et le dépliant de participation ; à Annie Chêne pour les formulaires papiers et les divers envois postaux. Sans oublier les nombreux médias pour leur superbe implication.

Amis Normands, rien ne pourrait se faire sans votre investissement. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour le prochain Grand Comptage des Oiseaux de Jardin, qui aura lieu les 28 et 29 janvier 2023. À vos jumelles, à vos crayons !...

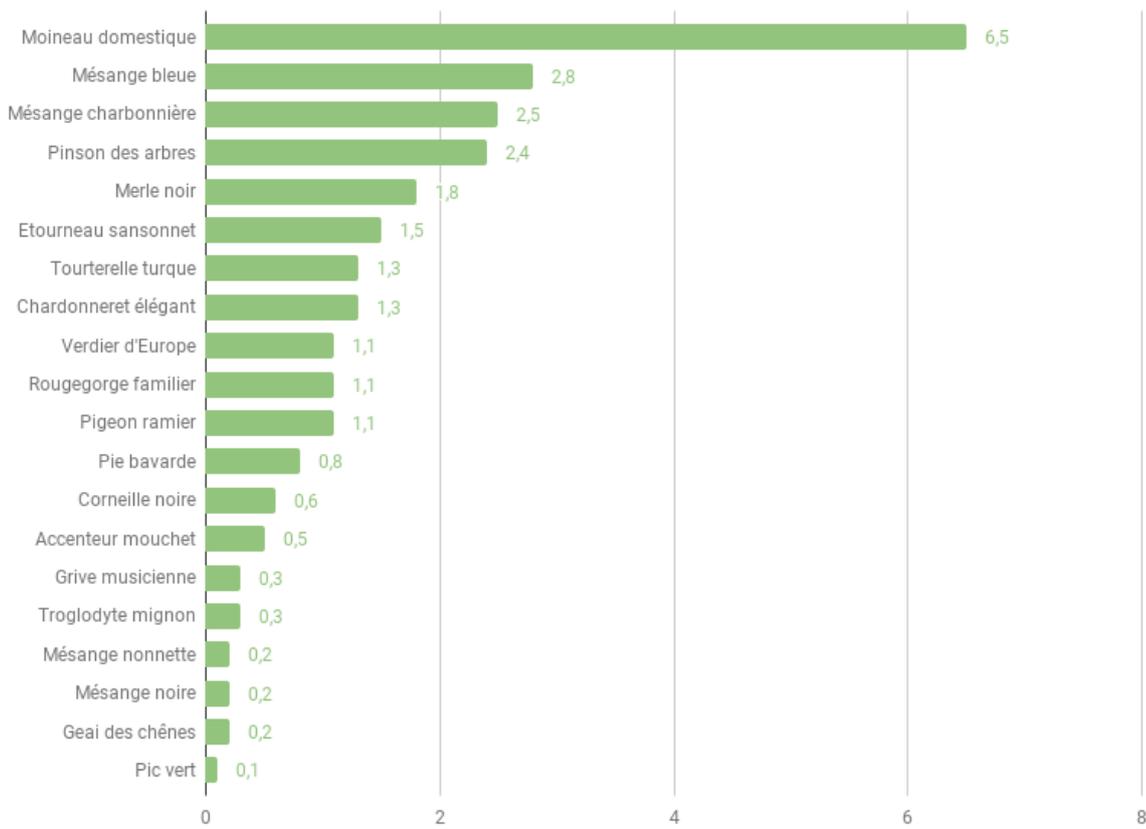
Nicolas Klatka



### Fréquence des espèces - 2022



### Moyenne par jardin - 2022



## Espèces à étudier

### Recensement des plongeurs et des grèbes en mer (Manche – Mer du Nord)

Une nouvelle enquête visant à recenser les grèbes et plongeurs a lieu cet hiver et le suivant.

Les suivis seront réalisés entre le 15/12/22 et le 20/01/23. Les différents points de suivi seront espacés de 2 à 5 km en fonction des conditions de terrain. Les suivis devront être réalisés au moment de la pleine mer (PM  $\pm$  2h), par temps clair et mer calme (une échelle photographique pourra être fournie aux observateurs pour leur permettre de déterminer si les conditions d'observation correspondent à celles demandées).

Pour l'estimation de la distance d'observation des oiseaux, partir sur une estimation de la distance par les observateurs (proche = visible à l'œil nu, intermédiaire = visible aux jumelles, éloignée = visible à la longue vue) ou pour ceux qui le veulent ou le peuvent, estimation de la distance de chaque observation ainsi que de l'angle d'observation (0-30°, 30-60°, 60-90°,

etc.).

Il y aura deux années de suivi, année 2022-2023 puis 2023-2024.

Le temps d'observation dépendra de l'angle de détection (à renseigner par l'observateur dans sa fiche), en comptant 5 min par 30° à observer (180° = 30 min).

**Espèces à recenser :** grèbes, plongeurs, canards marins, cormorans, harles et alcidés, mouettes pygmées et tridactyles. Indiquer les observations d'oiseaux posés et en vol.

Le protocole sera testé pour la saison 2022-2023 et mis en place pour 2023-2024, affiné en fonction des conclusions tirées de la première saison.

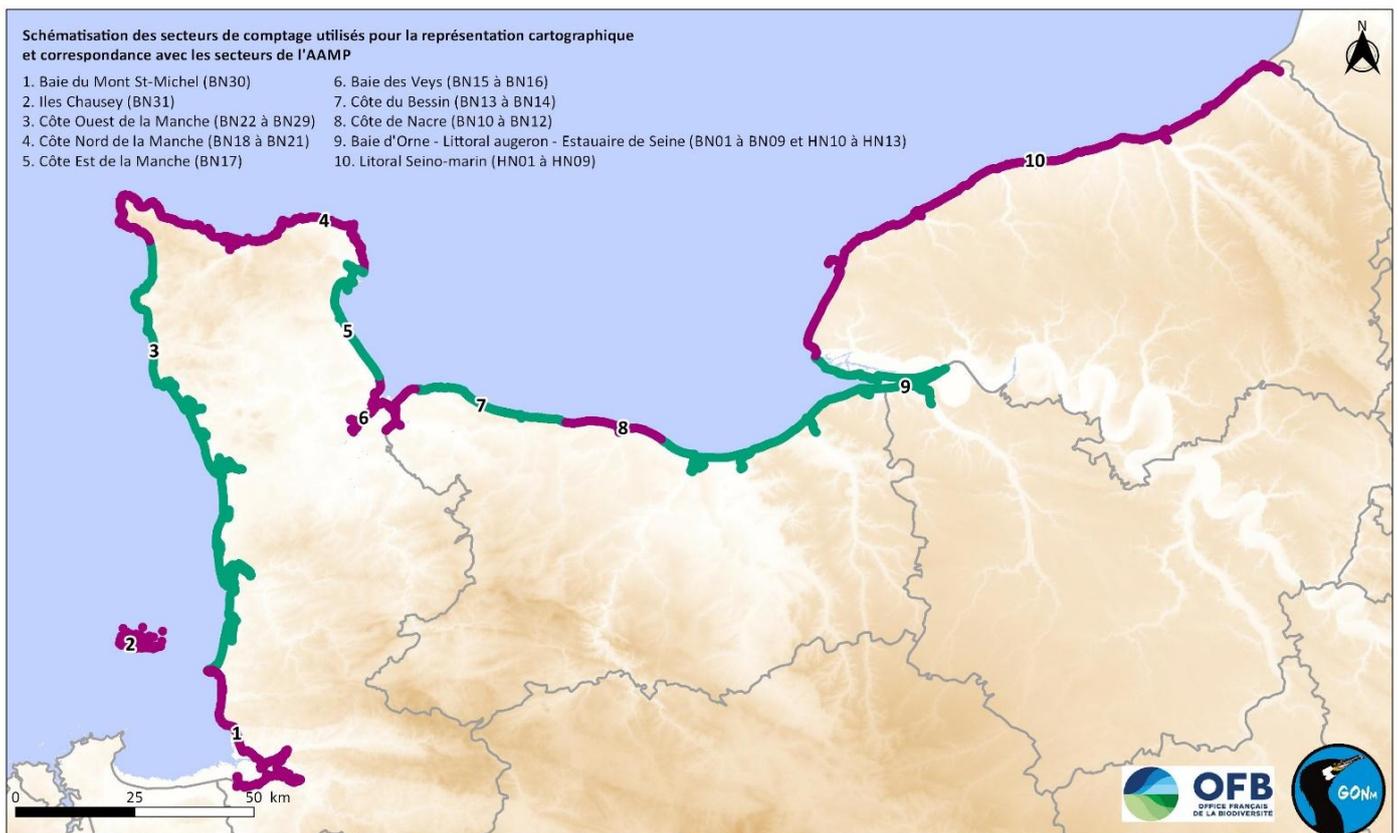
Ce suivi entre dans le cadre des dispositifs de suivi des oiseaux en mer de la DCSMM (Directive cadre stratégie pour le milieu marin) ; il a vocation à être renouvelé tous les 6 ans, la même année que les suivis SAMM (suivi aérien de la mégafaune marine).

#### Identification des secteurs utilisés pour la représentation cartographique des résultats

Enquête "Grèbes et plongeurs hivernant sur les côtes normandes" 2022-2023 - 2023-2024

Schématisation des secteurs de comptage utilisés pour la représentation cartographique et correspondance avec les secteurs de l'AAMP

- |  |  |
|--|--|
| 1. Baie du Mont St-Michel (BN30)         | 6. Baie des Veys (BN15 à BN16)   |
| 2. Iles Chausey (BN31)                   | 7. Côte du Bessin (BN13 à BN14)  |
| 3. Côte Ouest de la Manche (BN22 à BN29) | 8. Côte de Nacre (BN10 à BN12)   |
| 4. Côte Nord de la Manche (BN18 à BN21)  | 9. Baie d'Orne - Littoral augeron - Estuaire de Seine (BN01 à BN09 et HN10 à HN13) |
| 5. Côte Est de la Manche (BN17)          | 10. Littoral Seine-marin (HN01 à HN09)   |



La carte ci-dessous représente les secteurs :

	N° GONm	Nombre de points	Secteurs Normandie	N° GONm	Nombre de points
Baie du Mont-Saint-Michel jusqu'au Thar	1	6	Isigny-sur-Mer à Grandcamp-Maisy	24	4
Du Thar à Granville	2	3	Grandcamp à à Saint-Laurent-sur-Mer	25&26	8
Chausey archipel	3	HS <sup>1</sup>	Saint-Laurent-sur-Mer à Port-en-Bessin	27	5
Chausey traversée	4	HS	Port-en-Bessin à Arromanches-les-Bains	28	5
Granville à Créances	5	15	Arromanches-les-Bains à Courseulles-sur-Mer	29	6
Créances à Surville	6	3	Courseulles-sur-Mer à Luc-sur-Mer	30	?
Surville à Portbail	7	7	Luc-sur-Mer à Ouistreham	31	4
Portbail à Carteret		4	Ouistreham à Cabourg	32	4
Carteret à Flamanville	8	5	Cabourg à Deauville	33	7
Flamanville à Vauville	9	5	Trouville à Berville & Estuaire Seine rive droite	34	8
Vauville à Auderville	10	8	Le Havre	35	?
Auderville à Urville	11	?	Cap de la Hève à Antifer	36	9
Urville à Cherbourg	12	6	Antifer à Vaucottes	37	6
Cherbourg rade	13	4	Vaucottes à Fécamp	38	6
Cherbourg à Fermanville	14	5	Fécamp à Saint-Pierre-en-Port		
Fermanville à Gatteville	15	11	Saint-Pierre-en-Port à Veulettes-sur-Mer	39	6
Gatteville à Pointe de Saire	16	9	Veulettes-sur-Mer à Saint-Valéry-en Caux	40	8
Rade Saint-Vaast – Tatihou, Hougue, Cul Loup	17	9	Saint-Valéry-en-Caux à Veules-les-Roses	41	13
Morsalines à Aumeville	18	2	Veules-les-Roses à Saint-Aubin-sur-Mer	42	9
Aumeville à Quinéville	19	2	Saint-Aubin-sur-Mer à Ste-Marguerite-sur-Mer	43	3
Fontenay-sur-Mer à Saint-Marcouf	21	2	Sainte-Marguerite-sur-Mer à Dieppe	44	4
Saint-Marcouf à Utah-Beach	22	5	Dieppe à Penly	45	3
Baie des Veys ouest	23	2	Penly au Tréport	46	15

Tableau : la couverture de l'enquête en Normandie



Pour participer à ce recensement, s'inscrire auprès de Gérard Debout  
[Gerard.debout@orange.fr](mailto:Gerard.debout@orange.fr)

*Plongeon catmarin en vol  
 Photo Gérard Debout*

Gérard Debout

<sup>1</sup> HS = hors sujet ; méthode inapplicable à des archipels et à des traversées

## 6<sup>ème</sup> recensement national des laridés hivernant en France

Repoussé par la LPO France à l'hiver prochain 2023-2024 ...

### Bilan du réseau des limicoles côtiers 2021-2022

#### Introduction :

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008.

Ce dispositif, initié par le réseau des Réserves naturelles nationales de France, met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

#### Distribution des espèces recensées :

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Ces spécificités expliquent la présence/absence en proportions variables des espèces recensées, dont les ressources alimentaires peuvent varier sensiblement en fonction de la période.

#### Données globales :

La baie du Mont Saint-Michel, les havres de Portbail et de Carteret n'ont pas été recensés en période de migration postnuptiale, et ces deux derniers ne l'ont pas été non plus lors de la migration pré-nuptiale...

En hiver, la BMSM a accueilli 62,5 % des effectifs recensés dans le cadre de ce réseau ; la baie des Veys 19 % ; la côte des havres 9,4 % (très fort déclin sur le tiers nord) ; la côte est du Cotentin et le Val de Saire 4,5 % ; la baie d'Orne 3,7 % ; Chausey 1,7 % .

Lors de la migration pré-nuptiale, la BMSM a accueillie 71,8 % des effectifs ; la côte sud des havres 10,5 % ; la BDV 8,6 % ; la côte Est du Cotentin 5,1 % ; la baie d'Orne 2,8 % ; Chausey 1,2 %.

Cependant, si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique de ces 12 sites fonctionnels en travaillant sur les densités, le classement est bien différent comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessous, puisque dès lors, la baie des Veys occupe le 1<sup>er</sup> rang, la baie d'Orne le second, la baie du Mont Saint-Michel le 3<sup>ème</sup> rang, etc.

#### Hivernage :

Le territoire d'intervention de ce réseau, BDV et baie de Seine sous la responsabilité des conservateurs de ces RN (ce dernier site ne figure pas dans ce bilan, faute de disposer des données dans des délais prévisibles) a accueilli 91 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2022 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 90 435 oiseaux contre 89 906 en 2021.



*Chevalier arlequin – photo Gérard Debout*



Nombre d'oiseaux et densité pour 100 ha par site fonctionnel	Sites												Total
	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	
<b>Migration postnuptiale</b>													
Nombre d'oiseaux	NR	1300	4361	1292	1508	1073	NR	NR	334	3403	11659	1876	26806
Densité / 100ha	NR	65	109	43	75	89	NR	NR	42	113	389	268	
<b>Hivernage</b>													
Nombre d'oiseaux	56541	1549	4796	1329	1351	461	411	139	750	3346	17175	3337	91185
Densité / 100ha	217	77	120	44	68	38	41	28	94	112	573	477	
<b>Migration pré-nuptiale</b>													
Nombre d'oiseaux	30090	512	3184	345	485	387	NR	NR	NR	2119	3616	1154	41892
Densité / 100ha	116	26	80	12	24	32	NR	NR	NR	71	121	165	

#### Densité moyenne par site en 2021-2022

#### Migration :

La somme des effectifs maxi mensuels recensés au cours des deux mouvements migratoires est de 68 698 oiseaux, contre 60 158 en 2020-2021 (hors BMSM en période de migration postnuptiale), 41 892 au cours de la migration postnuptiale (44 843 en 2021), et 26 806 lors de la migration pré-nuptiale.

Le recensement décadaire en période de migration des deux-tiers sud de la côte des havres, de la baie d'Orne, de la baie des Veys et de la côte est du Cotentin (partiellement), permet de préciser la chronologie du flux global et de l'estimer à 255 000 migrateurs (320 000 en 2020-2021) pour l'ensemble de la Normandie en 2021-2022, 180 000 au retour et 75 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoires est inférieure à dix jours.

Le lecteur trouvera dans la version complète de cet article

<https://www.gonm.org/index.php?post/529>

six cartes figurant la répartition quantitative

des 10 principales espèces en hiver et en période de migration, ainsi qu'un tableau sur la distribution spécifique relative à chaque période du cycle annuel pour chacun des 12 sites étudiés.

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus, et en particulier sur la côte nord des havres de la Manche où votre contribution est désormais indispensable pour pérenniser cet observatoire ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr) ou au 06.33.64.98.30

*Remerciements :* Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Fabrice Cochard pour le GONm et Régis Morel pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages des adhérents du GONm ; Jean-Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de Cédric Balagny, Jean Pierre Clave, Marc Deflandre, Gérard Deloison, Didier Desvaux, James Jean Baptiste, Tony Le Hu Nghia, Eric Robbe, Martial Tancoigne ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier, Quentin Lesouef, Gérard et Claire Debout (en janvier) interviennent sur la côte ouest du Cotentin.

Bruno Chevalier



## Second stage RNR des marais de la Taute de 2022

Ce 2<sup>ème</sup> stage était intégralement axé sur le baguage en période migratoire et plus spécialement sur la migration du phragmite aquatique. 24 personnes y ont participé plus ou moins longtemps durant cette période.

Les trois bagueurs, Didier Guillon, Philippe Ollivier et moi-même, remarquablement secondés par Marie

Mariné et aidés par des démêleurs aguerris, ont pu initier les stagiaires pour qui cette activité était une première.

Espèce	Baguage	Contrôle	Reprise	Total
Phragmite des joncs	1440	153	5	<b>1598</b>
Bruant des roseaux	649	70	2	<b>721</b>
Traquet tarien	318	26		<b>344</b>
Bergeronnette printanière	86		1	<b>87</b>
Gorgebleue à miroir	56	7		<b>63</b>
Locustelle tachetée	34	7		<b>41</b>
Rousserolle effarvatte	24	1		<b>25</b>
<b>Phragmite aquatique</b>	<b>20</b>	<b>2</b>		<b>22</b>
Martin-pêcheur d'Europe	12	3		<b>15</b>
Hirondelle de cheminée	13			<b>13</b>
Locustelle lusciniôide	9	4		<b>13</b>
Bouscarle de Cetti	10	1		<b>11</b>
Cisticole des joncs	9	1		<b>10</b>
Pouillot véloce	8		1	<b>9</b>
Linotte mélodieuse	8			<b>8</b>
Rousserolle verderolle	6			<b>6</b>
Caille des blés	6			<b>6</b>
Bécassine des marais	6			<b>6</b>
Grive musicienne	4			<b>4</b>
Fauvette grisette	2			<b>2</b>
Merle noir	1		1	<b>2</b>
Hypolaïs polyglotte	2			<b>2</b>
Troglodyte mignon	2			<b>2</b>
Pipit des arbres	1			<b>1</b>
Mésange bleue	1			<b>1</b>
Pouillot fitis	1			<b>1</b>
Étourneau sansonnet	1			<b>1</b>
Fauvette des jardins	1			<b>1</b>
Mésange charbonnière	1			<b>1</b>
Râle d'eau	1			<b>1</b>
Chevalier culblanc	1			<b>1</b>
Bécasseau variable	1			<b>1</b>
Torcol fourmilier	1			<b>1</b>
Alouette des champs	1			<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>2736</b>	<b>275</b>	<b>10</b>	<b>3021</b>

Sur toute la saison, plus de 3000 oiseaux ont été capturés dont 20 phragmites aquatiques bagués – 14 sur l'entité du Cap qui continue à être le site majeur de la RNR, mais aussi 6 autres sur d'autres entités (Défends, Pénême).

Comme d'habitude, le phragmite des joncs domine, suivi du bruant des roseaux et du traquet tarien.

Beau score aussi pour la gorgebleue, le martin-pêcheur, les locustelles tachetée et lusciniôide, tandis que des captures plus inhabituelles, torcol fourmilier, bécasseau variable, chevalier culblanc, ont agrémenté ce stage.

Au niveau des observations peu communes : le circaète Jean-le-Blanc, le héron pourpré ont côtoyé des espèces d'observations quasi journalières fréquentant la vallée : busards des roseaux et cendré, cigogne blanche, héron garde-boeufs, aigrette garzette, grande aigrette, ...

Les stagiaires ont pu apprécier la qualité de notre hébergement et de l'intendance assurée de main de maître par Nita.

Alain Chartier



*Phragmite aquatique. Photo Maéva Dufour*

# Protéger

## Espèces

### Naître courlis cendré n'est pas une sinécure :

Bien que le Conseil National de la Chasse et de la Faune sauvage ait donné un avis défavorable au projet d'arrêté qui visait à suspendre la chasse du courlis cendré en France métropolitaine pour la saison 2022-2023, le gouvernement a décidé de passer outre cet avis. Le moratoire est donc maintenu pour la saison 2022-2023.

En théorie, les courlis cendrés n'avaient donc rien à craindre, mais certains chasseurs en ont décidé autrement.

À ce jour, 4 courlis porteurs de GPS (3 allemands et 1 belge) ont été tués par nos chasseurs de gibier d'eau (en baies de Somme, de Seine et du Mont Saint-Michel). Ces 4 cas, révélés grâce au fait qu'ils étaient suivis par satellite, ont pu bien sûr être récupérés et autopsiés ; ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg : combien de courlis cendrés ont fait les frais de ces

Quand on sait que seulement 6 courlis allemands étaient porteurs de GPS, et qu'il hiverne plus de 50 000 courlis cendrés en France, une simple règle de trois donne le tournis !...

Les chasseurs veulent faire croire au public, peu au fait de l'activité cynégétique, que la chasse n'a pas d'impact et ne dérange pas la faune.

Pourtant, un courlis normand porteur de GPS avait entrepris d'hiverner courageusement en baie des Veys. Sa balise nous confirmait sa présence sans interruption du 19 juin au 6 août. Mais son départ le soir du 6 août, à 22h40, après avoir subi l'ouverture de la chasse dès 6h du matin, confirme que ce départ – fortuit diront certains – est un départ volontaire et salubre à n'en pas douter, compte tenu des nombreux tirs de fusil recensés en ce jour d'ouverture.

Alain Chartier et Guillaume Debout

## Fauchage et coupes d'arbres illégaux dans le marais

**Briouze** — Un propriétaire forestier et deux hommes réalisant ses travaux d'entretien, au marais du Grand-Hazé, ont comparu devant le tribunal correctionnel d'Argentan, mardi.

### Justice

Le marais du Grand-Hazé est un site naturel protégé bien connu des Ornaïs. Il bénéficie notamment d'une protection particulière, car il est le plus grand site de reproduction des oiseaux d'eau de l'Orne. Les trois prévenus à la barre du tribunal d'Argentan le connaissent d'ailleurs comme leur poche. Le plus vieux d'entre eux, âgé de 81 ans, est propriétaire d'une parcelle de 20 ha, dans le marais depuis quarante-six ans. Les deux autres, âgés de 37 et 40 ans, réalisent les travaux d'entretien de la parcelle en échange de l'utilisation de son gabion, pour la chasse.

Il leur est reproché d'avoir, en juillet 2020, détruit l'habitat d'oiseaux protégés en abattant des arbres et arbustes et, en fauchant une roselière d'environ 3 000 m<sup>2</sup>, d'avoir dégradé une espèce végétale protégée : la grande douve. Ils n'avaient pas le droit d'effectuer ces travaux avant le

15 août, période de nidification des oiseaux et où la grande douve n'a pas encore lâché les graines qui lui permettront de se reproduire.

Pour le tribunal, l'octogénaire est parfaitement au courant des règles, car il est membre d'un comité de gestion du marais depuis longtemps. Il a autorisé des coupes « pour élargir le champ de tir depuis le gabion et empêcher les autres chasseurs de se cacher ».

### Avertissement de la préfecture en 2018

Lui argue qu'il a l'autorisation de la Draaf (Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) « d'entretenir les pourtours de mes étangs. Si un jeune se casse la jambe dans un trou creusé par un rat musqué, c'est moi qui suis responsable. Mais je ne savais pas qu'il fallait couper après le 15 août. » Ce qu'affirment aussi les deux autres prévenus. Les trois hommes réfutent

en outre le fauchage d'une grande parcelle. La présidente du tribunal met en avant un courrier de la préfecture du 4 décembre 2018 qui souligne qu'« il n'y a pas d'intervention du 1<sup>er</sup> février au 15 août, période de reproduction du héron cendré. Il vous est conseillé de vérifier la présence de faune ou de végétation. »

Depuis les faits, l'un des techniciens rencontre chaque année un chargé de mission du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines de l'Orne, gestionnaire du marais, « pour qu'on se mette d'accord sur les interventions possibles ».

### « Un objectif de chasse »

Le Groupe ornithologique normand (GONm) se porte partie civile et réclame 7 500 €.

Pour la procureure, « les coupes ont été faites dans un objectif de chasse, c'est dit de manière explicite dans leurs auditions. Ce n'est pas

seulement une mission d'entretien. C'est de l'abattage pour avoir meilleure activité de loisir. Aujourd'hui, il y a une compréhension des enjeux et des espèces dans cette espèce. »

L'avocat du propriétaire forestier rappelle que « depuis 2011, il a l'autorisation de la préfecture et le devoir de surveillance des ouvrages de son gabion. Il l'a toujours fait et on ne le lui reprochait pas. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus d'échange entre les pouvoirs publics et les propriétaires fonciers du marais, dont monsieur est le représentant depuis des années. »

Le propriétaire est condamné à 4 000 € d'amende, dont 2 000 € avec sursis, et les deux intervenants à 2 000 € d'amende avec sursis. « Des peines d'avertissement », souligne la juge. Ils doivent payer solidairement 2 000 € au GONm. Ils ont dix jours pour faire appel.

Danièle FOUREY.

## Refuges

### Le refuge de la Hunaudière :

À Fourneaux-le-Val (14170), près de Falaise, le refuge de la Hunaudière mérite une visite. On quitte la plaine pour s'enfoncer dans le bocage à la limite du Calvados et de l'Orne. J'y observe à chacun de mes passages une bonne quinzaine d'espèces d'oiseaux. Les 6 ha de bois du refuge sont plantés d'essences variées, surtout des vieux chênes. Les arbres morts conservés en place attirent les oiseaux, dont la mésange nonnette.

Un chemin de randonnée traverse le bois, jalonné d'une trentaine de panneaux pédagogiques. Une charte d'adhésion au réseau du tourisme durable a été signée par Frédéric, propriétaire du refuge. Il s'engage ainsi à participer au développement local tout en préservant la nature. Un refuge à papillons s'intègre parfaitement dans le bois et fournit un abri hivernal privilégié. Les chenilles sont une source de nourriture indispensable pour beaucoup d'oiseaux.

C'est par une belle fin d'après-midi que j'arrive pour effectuer un comptage ce 21 septembre. En remontant le chemin à travers le bois, j'entends le chant mélodieux des rouges gorges qui se répondent. Je coche au moins 6 ou 7 individus. Plus loin, des chardonnerets se chauffent aux derniers rayons du soleil à la cime d'une branche morte. Les sittelles torchepot sont bien présentes dans le bois et rivalisent de "tuit-tuit" de tous les côtés ! Malgré l'heure tardive, les mésanges bleues et charbonnières s'affairent à la cime des arbres en quête d'insectes. Embusqué au pied d'un gros chêne, un pic épeiche vient tambouriner sur un tronc, tout près de moi. L'air chaud et humide est saturé du parfum du sous-bois. Je note encore quelques espèces, 16 au total, mais il se fait déjà tard.



*Beau chêne (A. Lasquellec, E. Lambert et D. Aubert)*

On lui souhaite autant de succès qu'à la cabane perchée dans les arbres !

Correspondant du refuge de la Hunaudière depuis 7 ans, et venant de Cherbourg, j'aimerais trouver un successeur. Qui pourrait prendre le relais ?

Daniel Lung

Contact :

Frédéric Prins ([frederic.prins@sfr.fr](mailto:frederic.prins@sfr.fr))

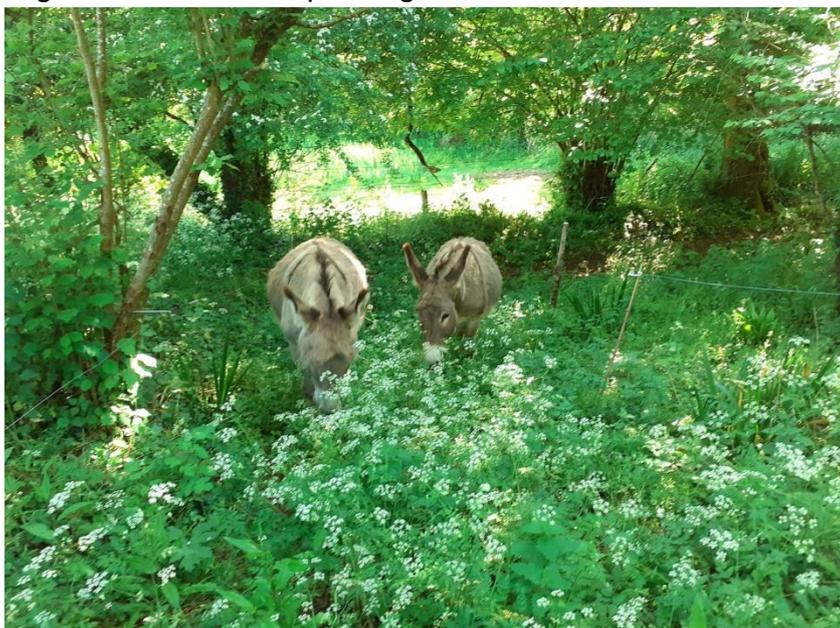
tel : 02 31 40 24 14 ;

chambres d'hôtes en partenariat avec "smartbox" et "Naturabox"

## Refuge nature de la Martinière : la diversité en toute simplicité.

*10 septembre 2022, un nouveau refuge est inauguré à Hyenville (50), commune du Coutançais en présence de 26 personnes.*

La propriété, 2 petites parcelles de 2 000 m<sup>2</sup> dont un verger, a été acquise par Nathalie Hédin en 2015. Trois ans plus tard, des parcelles agricoles limitrophes en déprise viennent s'ajouter, portant la surface à 3 hectares environ. Âne, chèvres, vache Highland assurent le pâturage.



Pour Nathalie, amie des oiseaux et adhérente du GONM depuis 2014, l'idée du refuge nature est devenue une évidence. Des haies bocagères bordent quasiment toute la propriété : prairies de fauche, pâturage, bosquet, pré humide, ripisylve, ruisseau, verger et potagers. Riches en vieux arbres, elles accueillent de nombreuses espèces : pic épeiche, sittelle, mésanges... La buse se perche sur les branches mortes au sommet des chênes. Fauvette à tête noire, accenteur mouchet et merle noir nichent plus bas dans les prunelliers, les aubépines et les sureaux.

La pâture des grandes parcelles par les herbivores offre des espaces dégagés fréquentés par le pic vert et le faucon crécerelle. Renard, lièvre et chevreuil sont régulièrement observés.

Le bosquet est fréquenté la nuit par la chouette hulotte. Dans le vallon humide en

déprise, de petits chemins ont été créés dans

les ronciers et les saules : ânes, chèvres et vache ouvrent le milieu ce qui permet la réapparition d'une flore hygrophile. Eupatoire, angélique, iris jaune, menthe aquatique, pulcaire dysentérique, lycopode fleurissent à nouveau sur la prairie humide fréquentée par abeilles, bourdons et papillons.

Des ronciers qui abritent les petits mammifères ont été conservés pour leurs fleurs et leurs fruits, de même que l'ortie, le bouillon blanc, la grande bardane, des chardons et des cardères qui trouvent là leur place. Ces derniers sont des garde-manger précieux pour les chardonnerets dont une trentaine, réguliers durant l'été 2022. Près du poulailler, une petite population de moineaux domestiques profite du grain des poules, se réfugiant dans la haie basse voisine au besoin.

En créant un refuge nature, Nathalie Hédin se donne pour mission de préserver cet îlot authentique où la diversité des agrosystèmes et leur gestion douce permettent à la biodiversité végétale et animale de s'exprimer au mieux. Le nombre d'espèces d'oiseaux observés (plus de 30) en est un bon indicateur.

Le projet de restauration d'une mare avec les conseils de l'association AVRIL va dynamiser la biodiversité de ce nouveau refuge nature (batraciens, insectes aquatiques).

Nathalie Hédin, propriétaire  
et Alain Aupoix, correspondant.

## Réserves

### Inauguration de la réserve des Hauts de Sienne

Nous étions 52 participants réunis pour cet « évènement » le 27/08/2022 à Hambye (50), car la création d'une réserve d'une contenance de 72 ha dont les deux tiers en prairies bocagères, constitue un évènement au pays du bocage, quand les surfaces bocagères en réserve sur le territoire normand et au-delà sont rares ! Et pourtant, ce milieu abrite une avifaune ordinaire qu'il convient de sauvegarder après qu'elle a été lourdement affectée par l'arasement des haies depuis les années 1970.

Cette réserve est l'œuvre de Serge Mouhedin, et plus récemment de son fils Idris, qui ont acquis patiemment ce parcellaire pour le restaurer, le gérer de façon raisonnée en ce qui concerne la pépinière et de façon durable pour les haies bocagères et les bois qui constituent, désormais, une réserve ornithologique, et plus globalement un îlot de biodiversité.

Cette inauguration a commencé autour d'un café d'accueil, avant de donner la parole à Serge qui a dit en quelques mots le sens de sa démarche. Puis notre président, Gérard Debout a, salué cette initiative, rappelé le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre association et le fait que cette réserve s'inscrivait idéalement

au regard de ses spécificités dans notre démarche de protection des oiseaux et de leurs milieux en Normandie.

Bruno Chevalier, conservateur bénévole de la réserve, a ensuite présenté sommairement les contours de cette réserve, les inventaires en cours et les mesures de gestion à mettre en œuvre.

La seconde partie de cette rencontre autour de la création de cette réserve d'un genre nouveau, singulière et méritoire au regard du contexte, a été l'occasion de visiter les 9 ha de pépinières environnant le lieu de RDV. Parcours au cours duquel Serge a évoqué les modes de gestion durable appliqués à son activité, en termes d'usage de produits phytosanitaires, d'économie d'eau, d'aménagements en faveur de la faune.

A l'issue de cette visite, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre apéritif, occasion de se rencontrer, de nouer des liens et d'autres projets !

Merci à tous les participants pour leur venue à cette inauguration, adhérents, élus locaux et autres sympathisants !

Bruno Chevalier



## Quelques nouvelles de la réserve de Chausey

La dératisation totale de l'archipel a été réalisée à la fin de l'année 2021. Des pièges ont été laissés sur place pour contrôler un éventuel retour des rats. Si des signes de présence de quelques rats étaient encore notés en janvier 2022, aucun ne l'a été depuis.

Mais, fin août 2022, des gardes du SyMEL nous signalent une éventuelle ré-infestation de rats à Chausey concernant la Grande Île. Une quinzaine de boîtes appâtées autour de la Ferme et les locaux à poubelles a été déployée début septembre bien qu'aucun des habitants contactés n'ait vu de rats ni de traces de rats. Le contrôle des boîtes installées quelques jours plus tard montre qu'aucune trace de rats n'est présente. Il convient donc d'être vigilant. Les suivis à

venir nous confirmeront peut-être tout cela. Sinon, Jean-Alain et Gilbert L. ont assuré le suivi des boîtes que l'on a redéployé à la Ferme, Fabrice est retourné voir la semaine dernière et aucune trace de rats n'a été relevée. Ce n'était donc qu'une fausse alerte.

Mercredi aura lieu le stage d'octobre, nous démonterons le dispositif de la Ferme et on fera le tour de toutes les boîtes de la Grande Île et des îlots périphériques accessibles à pied.

**Concernant le doris du GONM**, des travaux ont été nécessaires : les bordés sont à changer ainsi que les pieds de membrures et diverses autres réparations : le GONM en a pour environ 8 500 €.

Le doris se faisant vieux et ayant beaucoup servi, nous avons décidé d'en commander un autre : il sera fabriqué par le Lycée

Laplace à Caen et sera la copie conforme de l'actuel bateau qui est devenu un standard des doris de Chausey.

Gérard Debout  
Fabrice Gallien



*Le Bec-Scie  
(Photographie  
Guillaume Debout)*